Concours de chiens ratiers. — Un concours de chiens ratiers aura lieu chez M. Lepers, estaminet à la Forge, place de Croix le 24 décembre prochain, à 6 heures.

Il y aura 150 fr. de prix en trois catégories. La mise sera de 5 francs, entrée comprise.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Séances des 18 et 19 novembre

			Versements		
Roubaix,	Samedi	70 dép.	dont 7 nouv.		11,658 »
Id.	Dim.	130	»	10	5,537 »
Lannoy	»	25	»	10	5,260 »
Croix	»	6	»	1	1,000 »
Wattrelos	»	11	»	4	10,115 »
Totaux		206		56	65,753 »
			Remboursements		
Roubaix,	Samedi	15	remb.	mem.	6,959 05
Id.	Dimanche	59	»	»	21,109 91
Lannoy	»	9	»	»	1,961 15
Croix	»	3	»	»	391 »
Wattrelos	»	7	»	»	1,400 »
Totaux		93			32,966 14

Les opérations du mois de novembre sont suivies :

A Roubaix, par MM. L. Watine-Lorthiois et Aug. Pennel, directeurs, et MM. Victor Coeuvrez et Louis Gantier, directeurs-adjoints. — A Lannoy, par M. Mignon-Salembier — A Croix, par MM. Alphonse Delescille et Etienne Lapeze — A Wattrelos, par MM. Henri Delaroix et J.-Bte Debreux.

Ordre du service : La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches de 9 à 11 heures, les samedis de 9 à 10 heures 1/4. Les remboursements ont lieu, les dimanches à 11 heures 1/2, les samedis à 10 heures 1/2, 8 jours après la demande

Les bureaux sont ouverts les jeudis de 9 à 11 heures, du 1er avril au 31 décembre inclus, pour la réglementation des intérêts, les livrets sont rendus séance tenante.

Le caissier : Fremont.

Sté Coopérative Anonyme à capital variable

L'ALIMENTATION CHEVALINE

AVIS

Les membres du comité d'initiative de la dite société, ont l'honneur d'inviter MM. les propriétaires de chevaux de Roubaix et des environs à assister à la réunion générale qui aura lieu mardi 21 courant, à 8 heures précises du soir, à Roubaix, au siège social, 60, *rue du Grand-Chemin*, Café du Tribunal.

Tout possesseur d'un ou plus ours chevaux, a tout intérêt à se renseigner sur le mode de fonctionnement de ladite société et sur les avantages qu'elle pourra procurer à ses adhérents.

Pour tous renseignements, s'adresser *au siège social, 60, rue du Grand-Chemin, Roubaix*, Café du Tribunal.

TOURCOING

La candidature de M. Dron

AU SECRÉTARIAT DE LA CHAMBRE

On a vu plus haut, dans le compte-rendu de la Chambre, que M. Dron avait décliné la candidature au secrétariat pour le deuxième tour de scrutin.

Pour le premier tour, à la séance de samedi six à sept listes avaient été préparées. Les noms des anciens secrétaires qui avaient décidé de se représenter jusqu'au 1er janvier figuraient sur toutes les listes sauf celui de M. Dron qui avait disparu de deux ou trois d'entre elles.

M. Dron était à ce moment-là à Tourcoing, ne s'occupant nullement de savoir si son nom figurait ou ne figurait pas sur les listes.

Il ne fut donc pas dit, mais vint en tête des candidats qui avaient le plus grand nombre de voix. Sans la manœuvre assez peu délicate dont nous venons de parler il eut été élu au premier tour comme tous ses collègues.

Rétier lundi la Chambre avait à nommer son huitième secrétaire. Tous les autres candidats s'étaient retirés et la nomination de M. Dron était donc largement assurée. Mais ce dernier a préféré décliner toute candidature et il en a donné les raisons dans la lettre lue par le président et que nous avons reproduite.

M. Dron a bien fait de faciliter à la Chambre la possibilité d'introduire dans le bureau un membre de la minorité de gauche comme il y en a un de la minorité de droite.

Tous les vrais républicains n'ont pu qu'approuver son attitude tout en regrettant de ne pouvoir lui témoigner par leurs suffrages les sympathies qu'ils ont pour lui.

La tempête. — La tempête qui a sévi avec fureur dans la nuit de dimanche à lundi et dans la matinée d'hier, a causé passablement de dégâts en ville.

Nous n'en finirons plus si nous devions enregistrer toutes les cheminées culbutées, les toitures endommagées, les palissades enlevées par le vent.

La moitié de la toiture en zinc de la maison de M. Flament, au *Cheval rouge*, rue Saint-Jacques a été soulevée et couchée sur l'autre partie.

On craignait qu'elle ne s'abatte sur la rue, et un agent a été placé de faction pendant toute la matinée pour éloigner les passants.

Les nochères de la maison qu'habite M. Dron, ont également été arrachées. Dans la rue les passants étaient littéralement suffoqués par le vent contre lequel il fallait lutter de toutes ses forces.

Hospitalité mal récompensée. — Dans le courant de la semaine dernière, Mme Lucie Vanschoulaire, femme Rabau, 47 ans, ménagère, rue de Gand, 348, recevait la visite d'une fille qui lui était inconnue, laquelle la pria de la prendre quelques jours à son service, se trouvant momentanément sans travail par suite d'un accident survenu à l'usine où elle était employée.

Mme Rabau acceptaca à cette demande. Deux jours après, c'est-à-dire vendredi dernier 17 courant, elle eut à s'absenter laissant seule chez elle la fille à qui elle avait accordé l'hospitalité.

A son retour, elle trouva cette fille habillée et prête à s'en aller. Mme Rabau lui paya le prix de son travail et la laissa partir.

Après le départ de cette fille, Mme Rabau constata la disparition d'un coupon d'étoile d'une valeur de 4 fr., déposé à la cave, et dans la chambre, une paire de bottines à boutons d'une valeur de 15 fr. avait également été dérobée.

Plainte fut déposée entre les mains de M. Villon, commissaire de police du 2e arrondissement.

Hier le garde-champêtre Brulois, rencontre l'inculpée et l'arrête. Conduite devant M. le commissaire de police elle fut par lui interrogée et reconnut le vol. Du reste elle avait sur elle les objets soustraits. Elle déclara que c'est la misère qui l'avait poussée à commettre ce vol, n'ayant ni à-vêtir ajouté, ni robe ni chaussures.

L'inculpée est une fille Philomène Bonte, 28 ans, née à Dottignies (Belgique), domestique, demeurant à Wattrelos.

Les renseignements recueillis sur son compte ne sont point mauvais à ce point de vue de la probité, mais sa conduite laisse beaucoup à désirer. L'arrestation a été maintenue.

Lycée de Tourcoing. — Baccalauréat. — Session de novembre. — Elèves reçus : enseignement moderne, lettres (2e partie) : A. Dorémus, mention assez bien.

1re par le : Charles Bipper, Alfred Foulon.

Avis militaire. — Nous rappelons aux *hommes des classes 1881 et 1884 qu'ils sont* priés de rentrer leur 1 vret militaire à la gendarmerie de Tourcoing, contre le récépissé qui leur a été soumis lors du dépôt.

Accident. — Henri Marthe, 43 ans, bâcleur à la filature Vermesch et Lefebvre, rue du Blanc, en passant près d'un métier renvidéur, a posé imprudemment la main sur la corde de mule-Jénny et a eu la première phalange du doigt majeur de la main droite écrasée.

Il a reçu les soins d'un docteur à son domicile, rue de Codron.

La fraude. — Les préposés des douanes de la Marlière ont arrêté hier les nommés Louis Kint, 27 ans, terrassier, né à Lille, et Jean Jodts, 27 ans, également terrassier, originaire de Saint-Leu-Deuxnes (Oise), tous deux porteurs de trois livres de tabac en poudre.

Le premier de ces individus se vanta d'avoir passé une grande partie de son existence en prison, et a laissé entendre qu'il s'était intentionnellement fait arrêter pour fraude afin de pouvoir passer pour hiverner. Il a tout le corps, le visage exceptionnellement recouvert de tatouages. A noter que le séjour de Lille et des villes environnantes lui est interdit.

Photographie Artistique et Industrielle

81, rue Desurmont, TOURCOING

Succursale de la Maison ELKAN, de Roubaix. — Spécialité de portraits de bébé par procédé instantané. — Les ateliers sont chauffés. 20.

WASQUEHAL

Un vieux vol. — Nous apprenons ce jour seulement que dans la journée du 1er novembre dernier, jour de la Toussaint, un vol a été commis chez les époux Désiré Verdurmen, habitant le chemin du Gnesne, et cependant l'absence de la famille qui était allée à la messe de huit heures. Le vol comprend : la somme de 310 francs en or, parmi lesquelles se trouvait un louis d'or de quarante francs.

Soirée intime. — Hier dimanche la fanfare de Wasquehal offrait à ses membres honoraires et actifs, une soirée intime, en son local « Café de l'Eglise ». La salle était archi-comble. La fanfare, sous l'habile direction de son excellent chef M. Montignies, a exécuté un allegro militaire et une polka pour piston, intitulée *La Bordelaise*, morceau couvert d'applaudissements. M. L. Hiquette a été félicité pour les deux morceaux : *Une nuit, d'Ollivier Cromwel*, et *air de Joseph de Mehul*. M. A. Bernard a eu une grande part des braves pour une chansonnette comique qui a bien amusé le public, M. Victor Delannoy a été très applaudi dans ses deux romances, dont une intitulée : *Le Soupir de Faust*.

M. Duhem a été très applaudi dans un monologue qu'il a détaillé avec verve.

Un artiste est M. A. Desprez, qui a exécuté deux fantaisies pour violon, ce qui lui a valu des applaudissements frénétiques.

Un duo comique, la Tulipe et Falempin, scène militaire, a été chanté avec succès par MM. A. Bernard et A. Libbrecht.

La clôture de la soirée a été une saynète intitulée : Un lendemain de Mardi-Gras, interprétée d'une façon charmante par MM. A. Libbrecht, R. Duhem et A. Bernard, à qui nous adressons nos félicitations.

A l'issue de cette soirée a eu lieu le tirage de la tombola au profit d'une famille nécessiteuse, *organisée par la société* La Fanfare, et dont les numéros suivants ont été gagnants :

1256 — 1104 — 2677 — 2592 — 1729 — 2509 — 2661 — 2286 — 3829 — 1348 — 1235 — 296 — 451 — 1719 — 2819 — 1419 — 1908 — 1219 — 2819 — 429 — 3845 — 1547 — 1444 — 3808 — 1921 — 3634 — 808 — 1572 — 1001 — 992 — 3628 — 976 — 912.

Les numéros réclamés d'ici le dimanche *mois du jour du tirage seront acquis de droit à* la société. Nous adressons nos plus sincères félicitations à l'organisateur de cette fête pour l'œuvre de bienfaisance.

Bris de clôture. — Hier, vers 3 heures de l'après-midi, le sieur Frédéric Vanhaist, sujet belge, habitant Wervicq-sud, 34 ans, demeurant à Croix, ouvrier maçon, travaillant pour le compte de M. Dufrange, entrepreneur à Wasquehal, était allé chez ce dernier pour une réclamation n'ayant pu avoir aucune solution, cet homme est sorti, et s'armant de deux pierres les a lancées dans les fenêtres de son patron avec une telle force qu'une glace à l'intérieur de la maison a été cassée et les vitres des fenêtres sont tombée en morceaux. Cet homme a ensuite pris la fuite mais il a pu être retrapé par son patron et quelques passants, mais s'en pourvoit. Il a été mis entre les mains du garde-champêtre Wasnin, qui l'a conduit au poste de sûreté. *Le gendarmerie prévenue de ce fait*, ouvre une enquête.

Chronique Régionale

Tramway d'Armentières à Halluin. — M. Fl. Bondoul, conseiller général, vient de recevoir la lettre suivante, de M. Mestrait, *directeur de la Société des chemins de fer économiques de Nord* :

Comme suite à votre lettre du 15 novembre 1898, j'ai l'honneur de vous faire remarquer que la construction de la ligne de tramway d'Armentières à Halluin dépendant de la construction du Pont sur la Basse-Deûle à Deûlémont.

» En effet la construction de la ligne prendra beaucoup moins de temps que celle du pont.

Ce le projet du pont a été soumis à l'approbation ministérielle depuis longtemps et nous avons encore reçu aucune décision à cet égard.

Nous soubaitions vivement que des démarches pressantes fussent faites auprès de l'administration supérieure afin d'obtenir, soit l'approbation du projet, soit l'indication précises des conditions auxquelles cette approbation est subordonnée.

Le retard apporté par le ministre à faire connaître ses décisions nous cause à nous-mêmes un sérieux préjudice.

Veuillez, etc.

La situation accusée par la lettre qui précède est des plus regrettables, en raison des intérêts nombreux qu'elle laisse en souffrance.

Il est incompréhensible qu'à la suite des instances réitérées de toutes les communes intéressées et de l'appel énergique qui leur a été accordé par le Conseil général, une question de cette importance ne soit pas encore résolue par suite des retards apportés dans la présentation du projet de construction du pont de Deûlémont.

Nous ne pouvons que signaler à qui de droit les doléances de nos concitoyens, en regrettant que les administrations publiques intéressées mettent si peu d'empressement à répondre aux vœux exprimés sur une question dont la réalisation devrait prouver, si l'on voulait y mettre un peu de bonne volonté, et qui, dans tous les cas, est réclamée par l'intérêt même du pays et des populations riveraines de la ligne concédée.

Ch. G.

L'exposition universelle de 1900 — Le *Journal officiel* d'hier publie la liste des membres délégués par le ministère du commerce, de l'industrie et des colonies, pour faire partie de la Commission supérieure de l'exposit ou universelle de 1900. Nous relevons dans cette liste les noms suivants qui intéressent notre région : M. Pierre Legrand, député ; M. Denys Cochin, député, et M. Duval, directeur de la compagnie de Fives-Lille.

Les futurs généraux de division. — On cite comme devant prochainement être promus divisionnaires les généraux de brigade Gossart, chef d'état-major du corps d'armée d'armée de Chartres, et de Lille ; Eck, de Douai, nouvellement désigné pour commander l'artillerie à Vincennes.

Nouvelles militaires. — *Trois des équipages militaires.* — Par décisions ministérielles du 15 novembre 1899 :

M. Stefani, chef d'escadron au 19e escadron (p. o.), commandant les compagnies du train détachées dans la province de Constantine, a été désigné pour commander le 1er escadron.

M. Longin, chef d'escadron commandant le 1er escadron, a été désigné pour le 20e escadron (p. o.)

M. Dupain, capitaine en 1er au 35e escadron, 1re compagnie, a été classé au 1er escadron, 3e compagnie.

Génie. — Par décision ministérielle du 16 novembre 1899 :

M. *Anquetil*, chef de bataillon au 3e régiment à Arras, a été nommé chef du génie à Givet.

M. Cavarroc, capitaine en 1er au 3e régiment à Arras, a été désigné pour le 8e régiment, compagnie 17e à Algérie.

Artillerie. — Par décision ministérielle du 15 novembre 1899 :

M. L.-A. Bertram, garde d'artillerie principal de 1re classe à l'atelier de construction de Rennes, a été classé à la direction de Lille.

M. A. Mesnil, garde d'artillerie de 2e classe à la direction de Dunkerque, a été désigné pour occuper l'emploi d'agent spécial de ladite direction.

M. P. Thil, garde d'artillerie de 2e classe à Calais, directeur à Dunkerque, a été classé à Saint-Omer, même direction.

Postes et télégraphes. — Le service télégraphique sera inauguré, à Saint-Hilaire-les-Cambrai le 25 novembre courant.

Personnel administratif. — *Contributions indirectes.* — M. Lemaire, de Troisvilles, est nommé commis principal à Lesdins.

Pièces fausses de 20 francs. — La Banque de France signale la mise en circulation de fausses pièces de vingt francs. Ces pièces, parfaitement imitées, sont en plaine dorée et portent les millésimes de 1856, 1865, 1866 et 1876.

On peut facilement les reconnaître en grattant légèrement la surface pour mettre à jour le métal de la pièce.

Ces pièces revisedraient à six francs chacune aux faux-monnayeurs qui les mettent en circulation.

LILLE

UNE MEULE QUI ÉCLATE

Un homme grièvement blessé

Hier matin, vers sept heures et demie, l'usine de M. Chef, fondeur constructeur, rue du Grand-Balcon, 46, a été le théâtre d'un grave accident.

Au moment où il passa tout près d'une meule, qui a éclaté tout-à-coup, M. Pierre Dekens, 30 ans, chauffeur, reçut à la tête un éclat qui lui a fracturé le crâne.

On s'empressa autour du malheureux, qui était sans connaissance et perdait du sang en abondance.

M. le docteur Bécour lui a prodigué ses meilleurs soins et l'a fait transporter par la voiture ambulance à son domicile, rue de Rivoli, 92.

Le blessé est marié et père de trois enfants.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier vers six heures en quart, chez M. Descendre, chaussonnier, rue de l'Hôpital-Militaire, 59.

C'est dans une chambre du second étage, où couchent habituellement les enfants, que le sinistre a été à. Au premier signal, le poste de pompiers de l'*Hôtel de Ville* était sur les lieux avec un dévidoir et, en moins d'une demi-heure, se rendait maître du feu.

Le dégâts peu importante (environ 200 francs), consistant en une commode et un peu de linge et vêtements du jeune fils. Il y a assurance.

Chacun se plaît à reconnaître que c'est grâce à la promptitude avec laquelle les pompiers sont arrivés sur les lieux de l'incendie que l'on n'a pas eu de dégâts plus sérieux à constater.

Quant à la cause du sinistre, elle n'est pas nettement établie ; néanmoins on croit que c'est une lampe à pétrole avec laquelle Mme Descendre était montée dans la chambre avec son fils Charles, âgé de 30 ans, qui a pu communiquer le feu en touchant un objet inflammable.

Un commissaire est ouvert par M. le commissaire de police du 1er arrondissement, qui dirigeait le service d'ordre.

Les vols. — Un charbonnier, sans domicile, Olivier Charlemagne, 22 ans, a été mis à la disposition du parquet, pour complicité dans le vol d'argent, de vêtements et de montre, dont a été victime M. G., de Drocourt, et dont nous avons parlé précédemment.

Accident. — Dimanche, vers une heure de l'après-midi, le jeune Charles Devron, 8 ans, rue Princesse, 12, était monté sur un tramway, quand il perdit tout à coup l'équilibre. Au moment où il tombait sur le sol, une voiture venant en sens inverse, l'a heurté et contusionné légèrement à la jambe gauche et à la tête.

LE NORD

Armentières. — *Vol audacieux.* — Mme Philomène Deremaux, femme Ecakout, est venu lundi exposer au bureau de police qu'ayant oublié la veille de fermer la porte de son comptoir, elle avait le lendemain retrouvé sa caisse absolument vide.

Profitant de la tempête qui empêchait de les entendre, un voleur, plusieurs peut-être, avaient cassé une vitre et pénétré dans l'estaminet en passant par une arrière-cuisine.

M. Désiré Deremaux, couché au premier étage, a entendu le bruit d'un carreau cassé, mais, par le temps qu'il faisait, il pit ce bris de clôture sur le compte du vent et resta couché.

Cette circonstance rendra peut-être difficile la découverte des voleurs.

VALENCIENNES

Lourches. — M. le Ministre de la guerre vient de nommer sous-chef de musique au 8e régiment du génie à Arras, M. Blément, officier d'académie, chef du Conservatoire de musique, actuellement sous-chef au 8e régiment du génie à Grenoble. M. Blément est originaire de Lourches (Nord).

CAMBRAI

Le Câteau. — *Hier, vers une heure et demie du matin*, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Blaisot, rue Neuve.

C'est grâce au concours de deux voisins, MM. Desjardins, commissionnaire en marchandises, et Dupuis, employé de chemin de fer, que pris plus d'importance. A-x premiers cris d'alarme, ils sont accourus et, par leurs courageux efforts, ont pu en rendre maîtres du feu, dans un peu de temps.

Les dégâts, assez importants, consistent en meubles en vieux bois, qui partaient la pièce où le feu a pris et qui ont été entièrement consumés. Il y a assurance.

Inchy. — Hier, avait lieu l'élection d'un conseiller municipal, pour décès du dépouillement du scrutin que l'élection n'avait point de résultat.

C'est là une erreur, dû à ce qu'on avait compté comme suffrages exprimés des bulletins blancs, n'étant pas dans la supposition des suffrages.

M. Richez Nicolas, détient ses dons du.

AVESNES

Louvignies-Quesnoy. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduit dans le jardin de M. Leane-Dussay, cultivateur à St-Roch, hameau de Louvigny-Quesnoy et ont volé quatre ruches remplies de miel ; ils ont tué les abeilles qui se trouvaient dans les ruches. Le vol est estimé à 100 fr.

Dans la même nuit ces voleurs se sont introduits chez M. Lecoche Joseph, cultivateur, et ont volé quatre ruches pleines de miel. Ils ont brûlé les abeilles dans le jardin pour se moquer des propriétaires. Chez M. Lecoche, le vol s'élève à 50 fr.

Plainte a été portée à la gendarmerie de Quesnoy.

DUNKERQUE

LES EXCUSES

du « Nord Maritime »

Nous avons annoncé, hier, que le général Jung, député de Dunkerque, avait consenti à renoncer aux poursuites qu'il avait intentées au *Nord Maritime*.

C'est, comme nous l'avons dit, à la suite d'excuses qui lui ont été faites par le journaliste qui l'avait diffamé, M. Hilsery Girard, et que le *Nord Maritime* lui-même que l'honorable député a retiré sa plainte.

Voici le texte de la lettre que lui a adressée M. Girard.

Mon Général,

Avec votre éminent collègue à la Chambre, M. Camille Pelletan, je déclare que « quelquefois dans les *passions qu'inspire la politique* il y a chaque jour, on dépasse la mesure de ce que l'on veut dire. »

Cela est surtout vrai quand on rompt des lances contre un officier général de l'armée française, dans lequel, à travers le voile de la politique, on n'aperçoit que le candidat à la députation.

Soldat-né-même, ayant des officiers dans ma famille, allié à l'une des plus honorables et plus éminentes de notre armée, je n'ai plus présent à la mémoire que vos états de services et l'espoir de la Patrie qui comptera sur vous ses défenseurs pour du danger et dont vous serez un des défenseurs les plus dévoués.

Sur ce nouveau terrain, vous n'aurez pas un mot un adversaire, mais un soldat prêt à vous suivre toujours sur le chemin de l'honneur et du patriotisme.

Veuillez agréer, mon général, l'expression de mes respectueux hommages.

Henri Girard.

D'autre part le *Nord-Maritime* a publié une note que nous avons déjà reproduite et dans laquelle le journal réactionnaire « rend hommage à la carrière militaire du général Jung. »

— Le sympathique député de Dunkerque ayant communiqué ces deux pièces à ses collègues MM. Hubbard et Bazille, avocats, a reçu d'eux, la lettre suivante qui l'a décidé à abandonner les poursuites contre le *Nord-Maritime* :

CHAMBRE des DÉPUTÉS

Paris, le 15 novembre.

Cher Général,

Après nous avoir consultés sur votre instance judiciaire contre le *Nord-Maritime*, et connaître des attaques publiées contre vous, vous nous communiquez la toute des notes de rédacteur en chef, M. Girard, et le désaveu publié par ce journal, de votre personnalité militaire.

Vous voulez bien nous demander et en présence de la promesse de publication de ces notes excuses et de paiement intégral des frais judiciaires, initiant d'ailleurs la conduite de M. le général *gouverneur Saussier dans une circonstance* analogue et récente, vous pouvez vous désister de votre demande de réparation judiciaire.

Il est certain qu'après avoir déjà obtenu réparation par les armes comme homme, vous recevez satisfaction entière dans votre personnalité d'officier général appelé à commander en temps de guerre, et que, par suite, vous pouvez retirer de la plainte déposée contre eux, le rédacteur et le gérant qui viennent de réparer spontanément dans leur journal les taches dont vous avez été taché de raison, demandé justice.

Croyez, cher général, à tout notre dévouement unitif.

Hubbard Bazille
avoc t-bâtonnier, avocat, ancien ministre,
député de Seine-et-Oise, ancien avocat de cassation,
député de Poitiers.

Nous extrayons du compte rendu de la séance du 17 novembre 1893, à la Chambre, le passage suivant :

M. Chabrié, rapporteur.

Département du Nord, arrondissement de Dunkerque, 1re circonscription.

Aucun des candidats n'ayant rempli les conditions requises pour être élu aux élections du 20 août 1893, il a été procédé, le 2 septembre 1893 à un tour de scrutin, qui a donné le résultat suivant :

Electeurs inscrits 18,053.
Bulletins trouvés dans l'urne 8 Adhaire, 31.
Nombre des votants, 13,413.
Suffrages exprimés, 13,3.0.
Ont obtenu :

MM. Jung,	6,800 voix
Lalou,	6,526 »
Bertot,	2 »
Follet,	1 »

En conséquence, M. le général Jung a été proclamé député, comme ayant réuni au 1er tour de scrutin le plus grand nombre de voix.

Après une étude attentive du dossier déposé par M. Lalou contre l'élection de M. le général Jung, après avoir entendu sa sous-commission qui lui proposa la validation du général Jung et qui rejeta également les réclamations de M. Lalou et les explications fournies par M. le général Jung, le bureau avait reconnu que les faits allégués n'étaient pas de nature à vicier dans son principe la sincérité de l'élection, ni à en changer le résultat, a conclu l'unanimité des voix à la validation de M. le général Jung pour la première circonscription de l'arrondissement de Dunkerque.

Les conclusions du 2e bureau sont adoptées. — M. Jung est admis.

L'*Evènement* annonce que M. le général Jung est sûr des nouveaux députés qui ont répondu à l'appel de M. Barodet et ont assisté à la réunion de l'Extrême-Gauche.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Un crime à Courcelles-le-Comte

Une femme assassinée

La petite commune de Courcelles-le-Comte, située dans le canton de Croisilles, vient d'être le théâtre d'un terrible drame.

François Lefebvre, 41 ans, cabaretier, a été blessé par sa femme, d'un coup de fusil qui l'a atteint au-dessus du cœur droit.

Les époux Lefebvre, qui jouissaient autrefois d'une fortune rondelette, avaient dissipé tout leur avoir. Le malheur y vint, il était un ivrogne fieffé ; la femme de son côté, avait une conduite des moins régulières. Aussi les querelles étaient-elles fréquentes entre les époux. Dimanche matin, vers dix heures, une nouvelle dispute éclata entre les deux époux.

Lefebvre voulait prendre une pièce de cinq francs déposée sur un meuble afin d'aller la dépenser au dehors et sa femme s'y opposait énergiquement. Tout à coup elle décrocha un fusil suspendu au mur et le pointant sur lui de son mari qui se rendait, avait été, au cabaret tenu par M. Batard. Au moment où Lefebvre se retournait, sa femme lâcha la détente. Le coup fit balle et alla se frapper sur la poitrine, lui faisant une horrible blessure. Les grains de plomb n' 2, au nombre d'une douzaine, avaient pénétré par le côté gauche et se logeaient dans le haut du poumon. L'état du blessé est désespéré.

La femme Lefebvre a été mise en état d'arrestation et conduite à Arras. Elle a pu être jusqu'à parquet d'Arras et s'est transporté à Avesnes-le-Comte pour y ouvrir une information. L'instrument du crime a été saisi.

Les époux Lefebvre, mariés depuis onze ans, ont deux jeunes enfants âgés l'un de trois ans, l'autre de sept mois.

Lefebvre appartient à une honorable famille. Son père a été, pendant 15 années, maire de la commune de Courcelles-le-Comte.

BÉTHUNE

— Le nommé Rimoupre, agent d'affaires à Choques, condamné à 6 mois de prison par le tribunal correctionnel de Béthune à interjeté appel du jugement prononcé contre lui. Il a été sommé à Douai, hier lundi, au train d'une heure.

Lévin. — L'avant-dernière nuit, un ouvrier mineur, Henri Fourmont, travaillant à la fosse n° 4 bis des mines de Lévin, a un main droite pris entre deux barines. La chose a été si violent que les extrémités des doigts ont été écrasées. Mr. le docteur Bled appelé à donner ses soins au blessé a pratiqué l'opération du sectionnement phalangien. L'état du blessé est satisfaisant.

Auchel. — Hier vers 16 h. 1/2 du matin, le sieur Ferrand Boulay, âgé de 14 ans, demeurant à Camphy-la-Tour, suivant de raison au fond de la fosse n° 5, dite puits Saint-Alard, des mines de Marles, à Auchel, a été serré fortement entre deux berlines pris à l'accrochage 250. Son état inconnu actuellement n'est pas grave.

Lens. — Le sieur Valentin Dobr, âgé de 30 ans, travaillant dans la bowelle 203 de la fosse numéro 9 des mines de Lens a eu la jambe gauche broyée par la chute d'un wagonnet. Transporté aussitôt chez lui le blessé a reçu les soins de M. Baudin, médecin.

Brasserie J. Vandame | Bières Brune et Blonde

25, Square Jussieu, Lille. En fûts et en bouteilles. Adresser les commandes chez M. DEWAME, 21, rue Nain, Roubaix.

UN DEMI SIÈCLE DE SUCCÈS

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE s'est

L'ALCOOLDE MENTHE **RICQLÈS**

Souverain contre les indigestions, les Maux d'estomac, les vomissements, les diarrhées, disséminé à l'instant tout malaise. Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Exiger le nom RICQLÈS *sur les flacons*

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Voici les verdicts rendus par la Cour d'assises dans son audience de lundi :

Armand Lecoeur, 26 ans, journalier à Lille, inculpé d'attentat à la pudeur, à Lille, est condamné à cinq ans de travaux forcés.

Défenseur : M. Dewez.

Clotomir Carlier, 35 ans, né à Fourmies, ouvrier fileur à Avesnes, inculpé d'attentats à la pudeur, à Avesnes, est condamné à sept ans de travaux forcés.

Défenseur : M. Bulthoul.

Ministère public : M. Blondel, avocat général.

Cour d'Appel de Douai

C'est aujourd'hui mardi 21 novembre 1899, que le *Phare de Dunkerque* comparaîtra en la première chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Douai, pour les procès déjà jugés à Dunkerque.

Le *Phare* est assisté par Me Maxime Lecomte, sénateur du Nord.

Nouvelles à la Main

La veille de la rentrée, un nouveau député est venu en Paie-s-Bourbon choisir sa place.

— Je voudrais bien être au milieu, dit-il à l'huissier.

— Monsieur est-il de la droite ou de la gauche ?

— Je ne sais pas encore ; mais ce tout cas, je représente un grand centre.

Brule-Maison.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Bureau à 7 h. 1/2. Rideau à 7 heures 1/2. Mardi 22 novembre : *La Traviata*, opéra en 4 actes, de Verdi. — *La Chaîne*, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

Etat-civil de Roubaix

Du 20 novembre

Naissances. — Arthur Hack, quai de Rouen, 8 — Zoé Lherbier, rue des Longues Raies, 81—Germaine Binet, rue Ste-Thérèse, 47 — Emile Verchoche, rue d'Alsy, 57 — Jules Vandenbos, Hôtel Dieu, Eugène Dericmacker, Hôtel Dieu — Marguerite Betsens, rue du Grand-Chemin, 128 — Louis Gaye, rue Neuve, 66 — Jules Vandevoorde, rue du Pontlevoy, 125 — Victor et François Dubois, rue St-Antoine, 16 — Raymond Carlier, rue de Sébastopol, 51 — Marie Vrayenbroeck, rue d'Agoussous, 28 — Florence Vandyzind, rue de la Balance, 10 — Elise Vandenbussche, rue Fresnoy.

Décès — Melvine Caby, 47 ans, rue de Valmenier. — Victor Desfontaines, 2 ans, rue de la Balance, 18 — Marie Dejonghe, 65 ans, rue de la Longue Chemise, 4 — Prudhert Verleye, 11 ans, rue de la Lainière, 3 — Gustave Lemaire, 1 an, rue de la Vigne, 65 — Barbe Willems, 64 ans, Hôtel-Dieu — Angèle Vermeulen, 26 ans, rue de la Perche — Joseph Copman, 68 ans, rue d'Alma — Fidèle Horbant, 1 an, rue de la Tuilerie, 30 — Jean Fremaux, 81 ans, rue Pierre de Roubaix, 126.

Etat-civil de Tourcoing

Du 19 novembre

Naissances. — Du 19. — Henri Poulain, rue Delmotte — Charles Lemaire, rue de la Lutte — Eléonore Petit, rue de la Gimbale — Emile Delannoy, — Palmyre Labeau, rue du Brun-Pain — Marie Sca bert, Cents-Rouges — Maurice Tiberghien, rue Leverrier.

Du 20. — Hélène Hipo, rue Nationale. — Edmond Bail, rue de Menin — Ernest Fourneau, au Hallot — Julee Beert, rue du Château — Jules Verfaille, au Clinquet — Alphonse Malfait, rue des Parvenus.

Décès. — Louise Druez, 72 ans, rue Pamelart — Pierre Hennebont, 51 ans, Croix rouge — Augustin Desmottez, 4 ans, rue du Chêne Houpline — Du Bois — Jean Leclercq, 65 ans, rue Hoschard — Rosine Bossaert, 48 ans, rue de la Gimbale — Rosalie Odon, 50 ans, rue de Gand — Georges Prevost, 11 jours, rue des Champs. — Sophie Desmarlz, 48 ans, rue d'Halluin.

BONS PANAMA

LOTS du CONGO

délivrés en tous temps avec facilité de revente à des conditions particulières par la Maison

J. BULTÉ

Comptoir de Change

ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX

ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables

Exécution rapide de tous ordres sur les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.

Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.

Paiement immédiat et sans frais des COUPONS présentés à l'échéance.

BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Achat et Vente d'Actions de Charbonnages.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 novembre 1899.

Après un début en faiblesse, le marché s'améliore. Sur les Rentes les transactions sont actives ; on obtient 99 francs 10 centimes avant la fin de la semaine. Vers cette date, on avait fait mieux, d'où une reprise de 3 0/0 à 99 80 et le rentes du 4 1/2 à 105 12.

Le Rentes en rente a été 20.

L'Extérieur est assez calme ; on discute aux environs de 61 1/2.

Les valeurs dans les sociétés de crédit.

La Banque de France oscille de 4060 à 4050.

Le Crédit Foncier du Crédit Foncier, elle est demandée à 1095 ; on ne trouve pas vendeur qui veut en distraire. Le Crédit Foncier avait fait mieux, d'où une reprise de 3 0/0 à 99 80 et le rentes du 4 1/2 à 105 12.

Les Mines sont assez bien tenues.

L'Actions des Industries du Pétrole s'améliore.

Les obligations les mieux de la Société des Bains de Roubaix sont demandées à 500 francs. La conversion de la ville de Roubaix, qui leur paie rent 3 fr. comparés à 4 fr. comparés à la ville, rend cet avantage qu'le rapporte environ 5 0/0, tandis que les obligations de ville donnent au plus 3 à 4 1/2 0/0.

Le Bénéfice du Petits-Caractères Par entrée et transactions régulières à 136 65.

L'obligation des Charbons économiques et terres à 416.

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

COMPTOIR DE CHANGE, FONDS PUBLICS

Siège Social : *LILLE, RUE NATIONALE, 69 bis*

Succursales : ROUBAIX | LILLE-WAZEMMES 6, rue de la Gare. | Rue Gambetta, 1bis.

Achat et Vente à forfait de tous titres de négociation courante. Argent contre titres.

Vente de toutes obligations à lots avant le tirage avec engagement de les racheter dans les cinq jours qui suivent le tirage, moyennant une commission variant suivant le montant des lots.

Ordres en Bourse, Lille, Paris, Bruxelles, Amsterdam. — Aux taux les plus réduits.

Paiement de coupons, transferts, conversions, renouvellement de feuilles de coupons. — Service gratuit.

Vérification des lists de tirages.

Renseignements sur toutes valeurs.

Souscriptions aux émissions publiques avec facilités de payement et combinaisons particulières suivant l'importance des souscriptions.

BOURSE DE LILLE

de 18 novembre 1899

Etat-Civil (Villes et départements)

Lille 1883, obl. 500, 499.50.

Obligations des Chemins de fer

Denain et Anzin, 4s 500 t. p. p.) 455.

Charbonnages (Actions)

Anzin 1/10e de denier, 4420 — Bellle-Gamiy, 1/8 station, 850 — Carvin, 1s 500 t. p.) 1.400 — Courrières, 1s dividende, 1035. — Dorlay 1/10 t. p., 475.75. — Lens 1s 500 fonds d'outrage, 975.50. — L